



PROGRAMME DE FORMATION

BAFA

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Intitulé de la formation	Code RNCP	Code ROME	Forma code
<p>BAFA</p> <p>Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. Qualification Surveillant de Baignade (QSB)</p>	-	-	-

Contacts	Nom	Mail	Téléphone
Service administratif	Secrétariat	Assistante.administrative@associationfair.fr Secretariat@associationfair.fr	0262 77 58 32 0692 96 56 70
Référent handicap	Alice GUILLOU	referent_handicap@associationfair.fr	0262 77 58 32
Référent mobilité	Eliott GIRAUDO	referent_mobilite@associationfair.fr	0262 77 58 32

Métier :

L'emploi visé par le diplôme BAFA est celui d'animateur en accueil collectif de mineur. Il permet d'encadrer des enfants et des adolescents à titre non professionnel et de façon occasionnel.

L'animateur d'activités et de vie quotidienne se situe principalement dans les accueils collectifs de mineurs (accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances).

Principaux types d'emplois visés :

- Animateur en accueil de loisir ;
- Animateur en séjour de vacances ;

Ils s'adressent en premier lieu aux candidats souhaitant animer occasionnellement les accueils collectifs de mineurs.



Ces missions :

- Il assure la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- Participer, au sein d'une équipée, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités;
l'accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets

La qualification « surveillant de baignade » permet de garantir la sécurité des enfants dans les accueils collectifs de mineurs.

Objectifs opérationnels de la formation :

La mise en place des contenus de formation se fera sur la base de trois modes d'intervention :

- Les mises en situation,
- Les temps d'échange, de réflexion et d'évaluation,
- Les interventions magistrales des formateurs

La formation aura les objectifs opérationnels suivants :

- Organiser une baignade ;
- Conseiller l'équipe pédagogique de l'ACM sur la sécurité et l'organisation d'animations aquatiques ;
- Prévenir les noyades ;
- Sensibiliser les équipes pédagogiques et les mineurs au respect du milieu aquatique ;

Contenu de la formation :

Au cours de la formation, les stagiaires pourront acquérir des compétences via les modules de formation suivants :

- La réglementation ;
- Les techniques de sauvetages ;
- Technique d'animation autour des jeux dans, avec et sur l'eau ;
- Sensibilisation et connaissance du milieu ;
- Pratique ;





Dates et lieu de la formation :

SB 1		Saint-Pierre
SB 2		Saint-Paul
SB 3		Saint-Pierre
SB 4		Saint-Paul

Tarifs et financements :

Contactez le service administratif pour la réalisation d'un devis personnalisé (Les coordonnées sont indiquées en 1^{ère} page de ce document).

Une aide ponctuelle de l'état est possible ainsi que la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).

Déroulé de formation :

Le cursus de formation est basé sur une session de formation d'une durée de 8 jours minimum.

Certification / diplôme :

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) a pour finalité de développer, dans le cadre d'un engagement social et citoyen, une mission éducative temporaire. Ils s'adressent en premier lieu aux candidats souhaitant animer occasionnellement les accueils collectifs de mineurs.

La qualification « surveillant de baignade » à une durée de validité de 5 ans. Un « recyclage » de la qualification est requise pour continuer à exercer.

Modalités de certification :

La qualification « surveillant de baignade » s'obtient à la suite de la validation des étapes suivantes :

Partie 1 : L'examen pratique

1. Le 50 mètres mannequin

Le candidat doit effectuer un parcours comprenant :

- un départ plongé suivi de 25 mètres en nage libre ;
- la recherche d'un mannequin reposant au fond du bassin ;
- le remorquage de ce mannequin sur une distance de 25 mètres ;

L'épreuve n'est pas chronométrée mais le candidat est éliminé si la face du mannequin reste immergée pendant plus de 3 secondes durant le remorquage. Le port de lunette est autorisé.





2. Le 200m nage libre non chronométré

3. L'épreuve de secourisme

L'épreuve reprend le programme de la formation PSC1. Elle comprend deux questions orales et une mise en situation où il faudra réaliser une démonstration correcte des techniques de secourisme (en particulier la ventilation artificielle associée au massage cardiaque externe et le placement en position latérale de sécurité).

Partie 2 : L'examen théorique

1. Réglementation et organisation des baignades en centre de vacances et de loisirs

C'est un test écrit portant sur :

- La réglementation des baignades en centre de vacances et de loisirs ;
- L'organisation des baignades (connaissance des lieux de baignade : aménagement, balisage, poste de secours...);

2. Prévention des noyades

Il s'agit également d'un oral. Celui-ci évalue les connaissances du candidat sur :

- Les différents types de noyade (causes, mécanismes, effets...);
- Les règles de prévention (durée du bain, température de l'eau, entrée dans l'eau...);
- Les facteurs de prédisposition à l'hydrocution (signes annonciateurs ou d'alarme ;
- Le milieu aquatique (familiarisation et mise en confiance, aisance,...);

Modalités pédagogiques :

La pédagogie mise en œuvre est basée sur l'Éducation nouvelle. Il s'agit de s'appuyer sur la pédagogie de groupe pour créer une dynamique d'apprentissage basée sur la mutualisation et l'autonomie.

Les formateurs sont tous issus de l'Éducation populaire et diplômés de l'animation professionnelle et/ou de filières universitaires en sciences humaines et sociales.

Les formateurs alterneront entre l'approche collective, individualisée, expérientielle ou encore une approche par projet.

Les techniques pédagogiques alterneront entre travail collectif, semi-collectif et individuel. Les stagiaires seront amenés à se mettre en situation pratique tout en abordant les thèmes de façon théorique.

L'organisme de formation met à disposition l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaire à la mise en œuvre de la formation : ordinateurs, tableaux, salles équipées, etc.



Modalités d'évaluation :

Tout au long de la formation :

- Entretien individuel
- Mises en situation
- Quizz
- Contrôle de connaissance
- Études de cas
- Grille d'auto-évaluation

Le public éligible :

Être âgé de 18 ans au premier jour de la formation. Il n'y a pas de limite d'âge pour l'inscription.

Les prérequis :

- Avoir 18 ans minimum au premier jour ;
- Être titulaire du secourisme PSC1 ;
- Avoir validé la formation générale et le stage pratique BAFA ;
- Fournir un certificat médical d'aptitude à la natation et au sauvetage aquatique ;

Les aptitudes requises :

Être ponctuelle ;	Avoir le sens des responsabilités auprès des mineurs ;
Avoir une posture respectueuse ;	Être bon nageur ;
Travail en équipe ;	Avoir une bonne condition physique ;

Modalités d'accès :

- Inscription via le [site Internet](#) ou auprès du service administratif, par mail, par téléphone (voir coordonnées page 1) ou sur place au siège : 87 rue Augustin Archambaud 97410 SAINT-PIERRE ;
- Participation à la réunion d'information collective et job dating ;
- Entretien individuel ;
- Décision par la commission de recrutement.

Délai d'accès :

La phase de recrutement débute en moyenne 6 mois avant la date de démarrage de l'action.

Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.



Durée, amplitude

- Amplitude de la formation générale : 8 jours
- Public : 12 à 25 stagiaires
- Lieu de formation : Saint Pierre / Saint-Paul

Parcours de formation proposé :

La formation de qualification se fera en présentiel sur 8 jours/semaine. Le face à face pédagogique sera en centre de formation pendant les vacances scolaires.

Débouchés et suite de parcours :

L'obtention d Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un acte responsable, acte qui représente bien plus que la recherche d'un revenu pendant les vacances. Prendre en compte le besoin des jeunes d'accéder à la citoyenneté, à la responsabilité, à la co-organisation, voire à la co-animation de leurs loisirs.

Il permet d'encadrer à titre non professionnel de façon occasionnelle et volontaire dans le cadre de l'Éducation Populaire, des enfants et des adolescents dans des Accueils Collectifs de Mineurs ayant pour vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances

Le titulaire du BAFA pourra accéder au BAFD, CP JEPS et BP JEPS.

Equivalences / dispenses

- Brevet National de sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) ;
- Brevet de Surveillant de Baignade (BSB)

Passerelles :

Aucune.

Référent handicap :

Vous avez une déficience pour laquelle vous souhaitez entreprendre des démarches, une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et souhaitez un accompagnement individualisé dans votre parcours de formation :

Merci de contacter Madame Alice GUILLOU (referent_handicap@associationfair.fr) afin d'étudier les adaptations à prendre en compte pour votre parcours de formation.





Indicateurs :

Nombre de stagiaires formés :

Année	Session	Effectif
2023	QSB 1	
2024	QSB 2	
2025	QSB 3	
2026	QSB 4	

Taux de réussite à la session d'examen :

Année	Session	Taux
2023	QSB 1	
2024	QSB 2	
2025	QSB 3	
2026	QSB 4	

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation :

Année	Taux d'insertion	Taux de réponse
2023	QSB 1	Session à venir
2024	QSB 2	Session à venir
2025	QSB 3	Session à venir
2026	QSB 4	Session à venir

Taux de satisfaction des stagiaires :

Année	Session	Taux
2021	QSB 1	Session à venir
2021	QSB 2	Session à venir
2021	QSB 3	Session à venir
2021	QSB 4	Session à venir

